

LES EMPRUNTS LEXICAUX DANS KAÏDARA, KOUMEN ET L'ÉTRANGE DESTIN DE AMADOU HAMPÂTÉ BÂ : PORTÉE STYLISTIQUE

Lala Aïché TRAORE,

Université de Bamako (Faculté des lettres, langues et sciences du langage)

Doctorante à l'Université Gaston BERGER de SAINT LOUIS (Sénégal)

Résumé

L'emprunt est un phénomène lexicologique très répandu, que cela soit dans les textes littéraires ou dans le discours quotidien des uns et des autres. Il peut se définir comme l'introduction d'un mot étranger venant d'une langue source A dans une langue cible B.

Pour la majorité des chercheurs, c'est un des facteurs clés au niveau de l'enrichissement des langues dans le monde, et ce phénomène est la preuve concrète de la collaboration et de l'intercompréhension entre les Hommes.

Partant de cela, nous avons observé que beaucoup d'écrivains ont tendance à se servir de leurs langues maternelles respectives pour exprimer leurs pensées à la place du français. Ainsi, Amadou Hampâté BÂ a attiré notre attention à cause de l'utilisation de deux langues (le bambara, le peul) dans ses écrits comme Kaïdara, Koumen, et l'étrange destin de Wangrin.

Dans cet article il sera question de traiter la typologie des emprunts lexicaux dans les trois ouvrages dudit auteur à travers une analyse lexico sémantique ; et surtout d'étudier la portée stylistique de ces emprunts.

Mots clés : analyse lexico sémantique, Emprunt lexical ; stylistique, typologie des emprunts lexicaux.

Abstract

Borrowing is a widespread lexicological phenomenon, be it in the literary texts or in the daily speech of one or the other. It can be defined as the introduction of a foreign word from a source language A into a target language B.

For the majority of researchers, it is one of the key factors in the enrichment of languages in the world, and this phenomenon is the concrete proof of the collaboration and intercomprehension between men.

On the basis of this, we observed that many writers tend to use their respective mother tongues to express their thoughts instead of French. Thus, Amadou Hampâté B attracted our attention because of the use of two languages (Bambara, Peul) in his writings like Kaïdara, Koumen, and the strange destiny of Wangrin.

In this article we will discuss the typology of lexical borrowing in the three works of the author through a lexico semantic analysis; and especially to study the stylistic scope of these loans.

Key word: semantic lexico analysis, lexical borrowing; stylistic, typology of lexical borrowings

I. EMPRUNT LEXICAL

L'emprunt lexical pourrait être expliqué comme un échange de mot entre deux langues. C'est un élément étranger introduit dans la langue française. Il se définit selon le dictionnaire des sciences du langage comme désignant « un processus selon lequel une langue acquiert une unité lexicale intégrée au lexique d'une autre langue. L'étendue temporelle de ce processus est très variable et se trouve déterminée (...) par la codification plus ou moins rapide d'un fait de discours dans la langue. » Dans cet ouvrage, on considère que l'emprunt occupe une place importante en matière de lexicologie parce que : « le terme d'emprunt a une valeur très large en lexicologie ; il couvre le xénisme, (la première étape de l'emprunt, correspondant à l'usage d'un mot d'une autre langue exprimant une réalité étrangère) ; il couvre également celle du calque emprunt résultant généralement d'une traduction littérale. » (Dictionnaire des sciences du langage : 2004 :117).

Pour Pierre Dumont, il faut entendre par emprunt, la « totalité du stock lexical » étranger qu'une langue présente à un moment donné de son évolution. (Le français et les langues africaines au Sénégal : 1983).

Nous voyons que l'emprunt est un phénomène fréquent dans la vie des langues et qu'il n'est pas non plus vain, car il a une certaine nécessité pour la langue d'accueil.

1- Nécessité et différentes formes de l'emprunt

L'emprunt fait partie des procédés par lesquels on enrichit le lexique d'une langue donnée. Selon Salminen, « il consiste à faire apparaître dans un système linguistique un mot d'une autre langue. » Contrairement aux autres processus de formation des mots, l'emprunt présente la particularité de faire surgir des « unités nouvelles » sans recourir à des éléments lexicaux pré-existants dans la langue. En effet, les mots d'emprunt s'intègrent en un premier temps dans la langue comme des éléments « isolés » c'est-à-dire qu'ils ne sont pas du tout motivés. (1997 :83)

Ce qui explique que c'est dans les discours que l'on rencontre le plus souvent des emprunts. Cette perspective est partagée par Mortureux qui considère que « le discours est le lieu des langues étrangères », avant d'expliquer qu'en règle générale, l'énonciateur qui emprunte un mot étranger par ce qu'à « tort ou à raison », il a le sentiment ou l'impression qu'aucun mot de sa langue maternelle ne pourrait désigner le concept dont il veut parler. Dans ce contexte, nous pouvons distinguer deux réalités qui sont : « soit le texte présente une réalité étrangère qui effectivement n'a pas de véritable correspondance en français; soit l'emprunt désigne une réalité importée. » (2008 :145)

Mounin (2000 :124) le définit comme « une intégration à une langue d'un élément d'une langue étrangère. » Pour ce dernier les problèmes posés par le phénomène d'emprunt sont d'ordre phonologique et sémantique, « les problèmes posés par l'emprunt sont surtout l'intégration au système phonologique de la langue emprunteuse, les modifications de sens et le réajustement des paradigmes lexicaux troublés par le mot nouveau.»

Les termes empruntés ont de fortes chances de s'introduire dans l'ensemble des usages des locuteurs s'il est considéré comme utile, mais aussi si le statut socioculturel de la langue source par rapport à la langue cible est réputé d'être prestigieux; ainsi prennent les termes leur place dans la structure et se mettent à avoir des relations avec les unités préalablement existantes.

Les emprunts constituent la plupart du temps des dénominations ou des substantifs; cela pose des problèmes grammaticaux car on se pose forcément la question s'il faut conformer le

pluriel de ces mots aux règles de la langue d'origine ou bien aux règles du français.

2- Les formes d'emprunt

Nous distinguons d'une manière générale deux formes d'emprunts dans les textes littéraires particulièrement ceux des auteurs africains :

Les emprunts nécessaires sont des termes qui s'imposent. Il s'agit très souvent des termes techniques relatifs à des réalités, c'est à dire concepts, procédés ou objets...qui n'étaient pas encore en usage dans la société parlant de la langue emprunteuse. Guérin considère que les emprunts nécessaires « répondraient à une nécessité pratique : ils s'imposeraient du fait du besoin de nommer des nouveautés : les plantes et les produits naturels étrangers, les animaux, les objets fabriqués.» (Nomination et catégorisation des *realia* exotiques dans les récits de voyage : 2011 :220) Ces différents aspects rendent l'emprunt nécessaire.

Les emprunts superflus ou non nécessaires sont des termes étrangers qui peuvent bien être remplacés par des mots français. Ils sont aussi nommés chez Guérin comme « emprunt de luxe » (2011 :222) qui ne sont pas nécessaires dans la mesure où une désignation est déjà disponible dans la langue emprunteuse. Leur emploi correspond à une recherche connotative.

3-Les sources d'emprunt

Les sources d'emprunt sont principalement des langues locales, qu'elles soient vernaculaires ou véhiculaires. On retrouve ce phénomène dans les grandes périodes de l'histoire comme la colonisation et dans la croisée quotidienne des langues; ce qui fait qu'il n'est pas particulièrement destiné aux langues africaines seulement. Nous retrouvons des mots empruntés dans le français comme le mot anglais « week end » ou « job ». Concernant les sources d'emprunt, de nos jours la plupart des emprunts semble parvenir aux usagers de la langue par presse et les livres et plus encore par la radiodiffusion et la télévision. L'emprunt contient des niveaux d'intégration, bien qu'il soit un mot étranger, à un certain niveau il s'intègre définitivement dans la langue d'accueil, tout comme, des fois, il peut être senti comme étranger malgré son utilisation. C'est pourquoi on distingue plusieurs types d'emprunt.

4-Les types d'emprunt

Le xénisme, du grec *xenos* qui veut dire étranger, ne s'emploie qu'en référence à une culture étrangère, pour désigner des classes référentielles qui n'existent que dans l'environnement naturel ou social du locuteur de la langue prêteuse. C'est un emprunt concomitant d'un nom, d'objet ou de concept jusqu'alors inconnu dans la langue d'arrivée. Le xénisme demeure étranger au lexique de la langue d'accueil, c'est pourquoi employé en discours, il constitue une sorte de mention de la langue d'origine, ce qui se marque par la présence d'italique, de guillemets ou de glose expliquant son sens Guérin (2011) explique que les gloses d'emprunt du corpus indexent non pas seulement un rapport à la langue prêteuse, mais aussi et surtout des représentations vis-à-vis des sujets et de la société correspondante...ils rendent d'avantage compte des représentations des observateurs emprunteurs que de celles qui sont enregistrées dans le lexique de la langue prêteuse (2011 :293). C'est le type d'emprunt qui est beaucoup exploité chez certains écrivains africains, car ceux-ci utilisent les deux langues à la fois, c'est à dire le français et leur langue maternelle; c'est pourquoi Edema affirme que la nature bilingue de l'écrivain africain explique largement la présence plus ou moins volontaire des xénismes qui emmaillent souvent son texte. (Les xénismes dans les romans africains entre citation, traduction et créativité lexicale : 227). L'auteur africain nous fait ainsi pénétrer dans un univers plurilingue

ou au sein d'une même langue, l'auteur fait se rencontrer, se mélanger des variétés de langues différentes. Mais cette utilisation du xénisme n'est pas sans conséquence, car elle peut entraîner un problème sémantique, les langues africaines utilisées dans les romans sont la plupart du temps dépourvues de leurs sens et dotées d'un nouveau sens :

L'écrivain africain quand il écrit en français passe par trois étapes : la première étape est celle où l'auteur desemantise le mot en le vidant de substance, de ses valeurs traditionnelles, il dérange alors le lecteur dans l'univers linguistique qui lui est familier. Dans la deuxième étape, l'auteur charge le mot de nouvelles valeurs qui ...secouent l'attention du lecteur en suscitant la curiosité. Enfin lors de la troisième étape, l'auteur replace le lecteur dans son univers linguistique habituel et celui-ci prend connaissance des nouvelles valeurs que véhiculent les mots. (Edema P.230).

Edema compare ce phénomène à une immigration, selon lui, tout auteur africain où qu'il soit, d'où qu'il écrive est un « immigré littéraire et sémiotique » et il transporte avec lui des « univers diversifiés » dont il laisse des traces dans son texte volontairement ou involontairement. Ce besoin nécessaire ou indispensable de l'utilisation des langues locales aboutit selon Edema à « une triple atopie »

*une atopie linguistique ou du moins structurelle, c'est-à-dire qui n'est ni français ni langue locale

*une atopie sémantique, ce qui s'explique par le non-respect du sens originel, l'inexistence du sens dans la langue d'accueil ou tout simplement le sens n'est pas celui attendu par le locuteur dans la langue d'accueil.

*une atopie sémiotique qui concerne l'univers propre de l'auteur. Il y a un lien de succession entre ces trois étapes et Edema lui-même explique que l'atopie linguistique concerne les passages clandestins, c'est-à-dire ceux où les lexies sont dans une langue A, alors que le sens est tiré d'une langue B. Ce qui aboutit à une atopie sémantique...tout cela réunit conduit bien évidemment à une atopie sémiotique. (Item p.236)

Quant au calque, C'est une forme d'emprunt d'une langue à une autre qui consiste à utiliser non une unité lexicale de cette autre langue, mais un arrangement structural, les unités lexicales étant indigènes. Ainsi le mot à mot des mauvaises traductions ou la traduction littérale est une forme de calque. André Martinet le définit comme « la combinaison de deux signes existant sur un modèle étranger –fin de semaine (weekend) et le calque approximatif, *vivoir* (living room).» (Eléments de linguistique générale. 1970 :170). Il peut être considéré comme un type d'emprunt particulier en ce sens que le terme emprunté a été traduit littéralement d'une langue à une autre en s'inspirant davantage de sa lettre que de son esprit.

Il désigne la transposition d'une forme linguistique de la langue A à la langue B. C'est-à-dire, l'utilisation des éléments qui existent dans la langue A avec leur construction et leur sens dans la langue B. Il est une transposition d'une langue à une autre, affectant soit un mot, une construction ou une signification. Il fait partie comme tout emprunt, des procédés d'enrichissement du vocabulaire d'une langue. C'est un type d'emprunt particulier dans la mesure où le terme emprunté a été traduit littéralement.

Il consiste à reconstruire un mot étranger en se servant des éléments français correspondant. La rareté de ce procédé semble s'expliquer par le fait que les emprunts adoptés par les français sont issus des mots anglais qui sont eux même provenant souvent du fonds latin grec.

Laugier explique que les calques « se situent au niveau structural. » Le passage d'une langue à une autre étant plus « complexe » car il s'agit de l'emprunt d'une structure qui est en

quelque sorte adaptée à l'aide des ressources « structuro-lexicale de la langue réceptrice. » Donc « leurs significations autochtones les rendent plus difficiles à déceler mais ils sont présents en grand nombre dans toutes les langues. »

5-Le pérégrisme

C'est la forme lexicale provenant d'une langue utilisée dans une autre langue sans être assimilée. Il renvoie à un stade inférieur d'intégration. Bien qu'il désigne des réalités qui demeurent étrangères à la société d'accueil, son sens est supposé connu et partagé des locuteurs de la langue emprunteuse et il a de fortes chances d'être enregistré dans les dictionnaires courants de la langue d'accueil.

L'emprunt sémantique consiste à produire lorsqu'il s'agit de mots étrangers dont la forme écrite est identique ou semblable à celle du terme correspondant en français. On parle d'emprunt sémantique lorsqu'un mot français par exemple prend le sens d'un mot étranger qui offre avec lui une ressemblance formelle comme l'adverbe « définitivement » et son homologue en anglais « definitely ». Le premier fonctionne avec le sens du deuxième.

L'emprunt abusif est la chose ou le concept nommé par la langue étrangère alors qu'il possède déjà une nomination dans la langue française. Ce qui est très proche de ce que Guérin nomme les emprunts de luxe. Cet emprunt n'est pas nécessaire car le mot a déjà une désignation.

L'emprunt au sens strict renvoie à une intégration aboutie du terme au sein de la langue d'accueil.

6-Les procédures d'emprunt

Nous nous sommes intéressés à deux procédures d'emprunts qui sont fréquentes dans les textes littéraires, particulièrement chez les écrivains africains :

*soit l'énonciateur emprunte une dénomination en langue étrangère, généralement à une langue africaine. Les termes empruntés sur cette base sont la plupart du temps des xénismes. Ce type a été expliqué plus haut.

*Soit il a recourt à un terme qui, en « français régional d'Afrique », possède un sens spécifique et permet de désigner des réalités propres à l'aire culturelle correspondante. Mais si ces mots ne proviennent pas d'une langue étrangère, « ils connaissent en discours un traitement similaire à ceux des xénismes », ce sont en quelque sorte « des emprunts à une variante régionale du français » (Guérin : 122)

Un emprunt passe généralement par trois (3) étapes qui s'expliquent comme suite : il est d'abord utilisé dans un discours particulier par un locuteur et fonctionne comme xénisme, au fur et à mesure de son utilisation à travers des discours différents. Ensuite, il connaîtra une intégration partielle tout en continuant à désigner des réalités extérieures à la société d'accueil et enfin il est éventuellement intégré totalement au lexique de la langue emprunteuse.

7-Les marques de modalisation :

Dans l'emprunt, les marques de modalisation peuvent être soit « topographique » soit « syntaxique »

La marque topographique la plus fréquente est l'italique, la majuscule apparaît mais beaucoup plus rarement, on retrouve aussi des guillemets de modalisation.

Du point de vue syntaxique, l'emprunt peut apparaître suivi d'un prédicat appellatif indiquant explicitement que la dénomination est empruntée au locuteur.

Pour apporter des éclaircissements à ses propos, l'auteur qui emprunte peut établir une glose pour les mots empruntés. La glose « consiste pour le locuteur à apporter un éclairage sur le sens qu'il donne à un mot. » (Guérin ; 2001 :147).

Comme glose, nous pouvons citer (X, emprunt ; Y ; glose) :

- Les parenthèses X(Y). Exemple : le dioula (colporteurs)
- Le mot de liaison « ou », (X ou Y). Exemple : togouna ou abri pour les hommes
- Le mot de liaison « c'est-à-dire ». Exemple : filani, c'est-à-dire gémeaux
- Les gloses par enclosure : X sorte de /espèce de

II. ANALYSE LEXICO SÉMANTIQUE DE QUELQUES EMPRUNTS DANS KOUMEN, KAÏDARA ET L'ÉTRANGE DESTIN DE WANGRIN

* Komo(Wangrin, p.19) :est le nom d'un fétiche bambara. Dans la tradition bambara, il est le sommet de l'initiation des hommes, car l'homme est appelé à franchir différentes étapes au cours de sa vie et chacune de ces dernières correspond à une initiation bien déterminée. C'est un dieu dont tout le monde ne doit voir ni être initié particulièrement : la femme, la race peul (homme et femme) et les enfants qui ne sont pas en âge d'être initié. Ce mot est constitué de deux morphèmes libres qui ont chacun une signification différente. Le morphème Kɔ en bambara signifie derrière ou le dos d'une personne et mɔ signifie cherché au fond de l'eau. L'ensemble de ces morphèmes donne Kɔmɔ. Ce phénomène pourrait expliquer le lieu de rite de ce fétiche qui ne se fait que derrière les habitations sokɔfɛ et ce dernier a pour devoir de chercher comme un pêcheur procède au fond de l'eau pour attraper sa cible, le Kɔmɔ aussi trie les mauvaises des bonnes personnes afin de leur punir.

* Toro(Wangrin, p.12) : nom d'un arbre qui pousse dans les milieux tropicaux ; cet arbre a une réputation guérisseuse, il protège contre le mauvais esprit dans la croyance bambara.

* Ntomo (Wangrin, p.20) : c'est aussi la nomination d'un fétiche bambara, le petit garçon à l'âge de quatorze ans, après la circoncision est initié à Ntomo

* Ntomotori (Wangrin, p.20) : c'est un dieu bambara tout comme le Komo, et le Ntomo et cette fois-ci, le petit garçon y est initié après la circoncision vers seize dix-sept ans. Ce mot est composé de ntɔmɔ et de ntori qui veut dire la grenouille. Il tire son nom de son masque qui ressemble à une grenouille, et lors de la danse rituelle, le danseur imite les pas de la grenouille avec des petits sauts.

* sema (Wangrin, p.20) : L'homme qui a la garde des enfants après la circoncision ; c'est une personne plein de connaissances traditionnelles, il veille sur les enfants qui sont censés être dans cette période (la circoncision) la cible principale des sorciers et des mauvais génies. Ce mot est constitué à partir de deux morphèmes liés qui sont se qui se transformer enso, ou do , selon les dialectes, car dans certains milieux on dit soma ou doma et le morphème ma qui sert de terminaison adjectivale dans la langue (comme dans jema qui signifie la claire.)

* Numu-sema (Wangrin, p.20) : Le forgeron géomancien ; ce dernier a la garde spirituelle des enfants. Il est chargé de faire la géomancie de chaque garçon circoncis et de leur attribuer le dieu qui les convient. Ce mot est composé de Numu signifie forgeron. Il fait partie de la race des castes, redouté par ses connaissances occultes et de sema ou soma qui signifie

féticheur, ou un voyant guérisseur.

* thie-so (Wangrin, p.62) : maison d'homme ; synonyme du mot peul worwordu ; c'est la chambre secrète du chef de famille dont l'accès est réservé à la compagnie masculine et c'est le lieu où il garde ses fétiches et ses potions pour la protection de sa famille. Ce mot est composé de deux morphèmes libres. Le morphème so veut dire maison, chambre et ce veut dire homme. L'assemblage de ces deux morphèmes fait allusion au statut de l'homme dans la société traditionnelle qui le représente comme un être qui sait garder des secrets contrairement à la femme. Dans notre corpus l'auteur prend des écarts phonologiques avec le son tch et morphologiques avec l'écriture du tch qui s'écrit c comme en phonétique.

* sonsoro (Wangrin, p.115) : C'est une position de s'asseoir. Dans la culture bambara, une femme bien élevée ne doit pas servir un plat ou de l'eau à son mari, ni le saluer, étant debout ; elle ne doit jamais être de la même hauteur que ce dernier ; elle doit se courber en adoptant cette position.

* korte(Wangrin, p.184) : c'est le mauvais sort .Dans la tradition bambara, il y a les boli et les korɔtɛ. Ces derniers sont généralement faits à base de produits chimiques pour des fins meurtrières. Ce mot est constitué de deux morphèmes, l'un libre korɔ qui signifievieilli et l'autre tɛ qui signifie ne pas. L'objet tire son nom de l'effet qu'il produit lorsqu'on l'utilise contre une personne, c'est-à-dire mourir sans pour autant vieillir.

* balanza(Wangrin, p.218) : Le nom d'un arbre. Il est réputé pour ses qualités en matière de guérison de certaines maladies comme les vertiges, et la constipation. Ce mot est tiré de deux morphèmes libres balan qui signifie : s'agripper à quelque chose et zan qui est un nom propre de personne, mais il est utilisé dans un sens figuré pour désigner des spécialistes dans une chose bien déterminée. Ce morphème sert des fois à faire des satires sociales, par exemple, un homme ou une femme vaniteuse par exemple est dit yerɛfɔ zan. L'arbre aussi tire son nom grâce à sa façon de s'agripper aux objets les plus proches tout comme le grim pant en français.

* korojuga (Wangrin, p.289) : Un bouffon. Ce mot est fait deux morphèmes qui sont korɔ qui signifie vieilli , il peut fonctionner sans la terminaison qu'on lui attribue ici ,ce qui fait de lui un morphème libre ; et juga qui est un mot polysémique , en un premier temps, il désigne un aliment à base de fonio et d'arachide , partant de cela il pourrait fonctionner comme morphème libre , mais il peut servir de suffixe pour la formation de nouveaux mots en bambara comme c'est le cas ici, donc il sera considéré comme un morphème lié dans la mesure où il n'aura pas de sens sans korɔ

* sanankoun (Wangrin, p.307) : C'est l'alliance sacrée existant entre les différentes ethnies. C'est le synonyme de dendikaru en peul. Cet aspect culturel rentre dans le lexique français qui le nomme cousinage à plaisanterie

* dassiri(Wangrin, p.390) : C'est L'animal protecteur. Au Mali chaque localité (village, ville, quartier) a un génie protecteur qui se manifeste en un animal ; en général c'est le python ou le boa. Cet animal est chargé de la protection de ladite localité et chaque année un sacrifice est organisé en son nom en guise de remerciement. C'est un mot composé de deux morphèmes libres à savoir da qui signifie bouche et siri qui veut dire attacher, littéralement on aura attacher la bouche et boucler dans la traduction littéraire. Son nom fait allusion à la sécurité qu'il apporte à la localité qu'il garde, car on considère que quelque chose qui est bouclée est en sécurité.

* n'tomikorosaaba (Wangrin, 390) : C'est le grand python sous le tamarinier. C'est un mot constitué de plusieurs morphèmes ntomi signifie le tamarinier. Korɔ, mot polysémique, il

signifie en un premier temps la préposition sous, et aussi un adjectif (vu plus haut). Saa veut dire serpent et ba qui est aussi un mot polysémique car il désigne le fleuve, mais ici il est adjectif qualificatif grand

* sanu(Wangrin, p.12) : C'est l'or. Dans la tradition bambara, l'or est considéré comme le métal des génies, il peut être source de malheur ou de bonheur selon l'utilisation qu'on fait de lui. C'est pourquoi il ne doit être volé, quiconque vole de l'or sera frappé d'un grand malheur durant toute sa vie.

* kamalen Koro (Wangrin, p.20) : C'est l'appellation de l'homme adulte. C'est un mot composé comme la plupart des mots du corpus ; il est fait de kamalen qui signifie garçon et koro, qui signifie ici vieux, donc on aura dans la traduction littérale : vieuxgarçon.

* ngoson (Wangrin, p.21) : C'est le scorpion. Dans la tradition bambara, le scorpion est un animal sacré, il représente les gémeaux. Au Mali quand on offense des gémeaux, on se fait piquer par un scorpion. Il représente aussi l'emblème du sacrifice maternel, grâce à sa façon exceptionnelle de mettre au monde, car il donne vie en perdant la sienne.

* kalomina(Wangrin, p.21) : éclipse. C'est un moment craint dans la culture bambara, car les êtres invisibles en profitent pour faire du mal. C'est pourquoi on supplie le chat qui est considéré comme le premier responsable de cette anomalie, de libérer la lune, avec des chants et de battements de tambours en répétant ces termes : jakumayekalominε ; akel aye i ka bila (le chat a attrapé la lune, libère là à cause de Dieu.) Il est composé de deux morphèmes kalo, qui veut dire la lune et de mine ou mina selon les dialectes qui signifie attraper.

* hadamadenw Wangrin, p.21) : fils d'Adam. Hadama est l'appellation d'Adam en bambara et den quiveutdire enfants et prend w au pluriel en devenant denw

* n'tubaninkanfin (Wangrin, p.24) : La tourterelle au cou cercle de noir. C'est un mot constitué de trois (3) morphèmes libres qui sont ntubanin qui signifie tourterelle ; kan qui est un mot polysémique il signifie cou ici et pourrait signifier selon les contextes l'adverbe de position sur et enfin fin qui veut dire noir.

* tubabublen(Wangrin, p.28) : C'est une appellation des occidentaux. Ce mot composé est formé à partir du morphème tubabu signifiant un occidental. Ce mot est utilisé dans beaucoup d'autres langues comme le wolof et désigne la même chose. Il provient du mot toubib en français, et remonte à la période coloniale avec l'arrivée des premiers blancs qui étaient des missionnaires, et servaient d'agents de santé dans les milieux locaux. Le morphème bilen signifie rouge ; ainsi l'allusion est-elle encore faite à la couleur de la peau

* tubabufin(Wangrin, p.28) : Nom donné aux intellectuels noirs pendant la période coloniale. Ce mot composé est une antithèse pour désigner les noirs qui se comportent en blanc tubabu et fin signifie la couleur noire.

* dalaamina(Wangrin, p.32) : C'est le fait de répondre à quelqu'un ; dans l'œuvre il désigne l'interprète. C'est un mot composé de deux morphèmes libres qui sont da signifiant la bouche et mina, ou mine selon les dialectes, qui signifie prendre, ce qui donnera littéralement prendrebouche.

* Mouso (Wangrin, p.64) : C'est la femme. Etymologiquement, ce mot est composé de deux morphèmes libres qui sont mupu qui signifie la patience, le courage et l'abnégation ; et so qui signifie la maison, ce qui donnera littéralement patiencemaison, donc la femme est cet être qui patiente à la maison, elle doit son appellation aux rôles importants et indispensables qu'elle joue dans le foyer à savoir l'éducation des enfants et leur avenir l'appartient. Une mère

insolente et turbulente n'aura pas d'enfants exemplaires, tout comme une femme qui se met au même pied d'égalité que son mari. C'est pourquoi dans la société traditionnelle, avant d'épouser une jeune fille, on doit entreprendre des enquêtes sur la vie juvénile de sa mère d'abord, car selon les bambara : denmusioninbekabadeye (telle mère telle fille).

* dioula (Kaïdara, p.74) : Signifie commerçant, et ne présente pas de complexité grammaticale comme certains morphèmes du corpus.

* neguedjouroutigui(Wangrin, p.102) : C'est le détenteur du fil de fer. Le receveur était appelé ainsi pendant la période coloniale. Ce mot est composé de trois morphèmes libres qui sont nege qui veut dire fer ; juru (au lieu de djourou qui fait référence à la grammaire française qu'à celle du bambara, car le son dj en bambara s'écrit comme en phonétique j). Le mot signifie corde et tigi qui veut dire propriétaire, donc littéralement cela va donner fercordepropriétaire avant de donner le sens littéraire si dessus.

* dutigi(Wangrin, p.115) : C'est un mot composé de deux morphèmes libres qui sont : du qui veut dire maison et tigi qui signifie propriétaire, ce terme fonctionne comme suffixe dans la langue bambara pour désigner la propriété ou l'appartenance d'une chose à quelqu'un. Ainsi aurons-nous littéralement maisonpropriétaire avant de désigner le chef de famille ; le maître de la concession. Les familles maliennes sont grandes, tout le monde vit ensemble (les frères avec leurs époux et enfants) ; mais c'est le plus âgé qui est considéré comme le chef de famille, c'est lui qui décide pratiquement de tout.

* tubabumusoKoro (Wangrin, p.148) : ancienne femme de blanc. Pendant la colonisation, les européens qui venaient en Afrique vivaient avec des jeunes filles noires ; après leur départ ces dernières portaient le nom de tubabumusokoro.

* borofin(Wangrin, p.386) : Ce mot est fait de deux morphèmes qui sont boro : sac et fin qui veut dire noir. C'est le sac dans lequel on garde les fétiches, en général c'est fait avec la peau tannée de chat noir

* Tana (Wangrin, p.390) : l'interdit. Dans la tradition bambara, chaque ethnie à son Tana, en général il est représenté par un animal qui ne doit être consommé. Ces personnes ont l'obligation de le protéger. Le tana des Traoré de Manding est la panthère.

Bibliographie

Ouvrages du Corpus :

Bâ, A-H, 1973, « L'étrange destin de Wangrin », Paris, Union Générale d'édition

Bâ, A-H, 2009, « Kaïdara » Abidjan, N.E.I

Bâ, A-H, 2009, « Koumen », Paris, l'EHESS

Ouvrages théoriques et Dictionnaires :

BAILLEUIL, C, 2000, « Cours pratique de bambara »Bamako, Donnya,

BALLY, C, 1951, « Traité de stylistique française ». Paris: Klincksiek,

BARLEZIZIEN, A, 2009, « Précis de lexicologie du français moderne », Paris, Erevan,

BARTHES, R, 1953, « Degré zéro de l'écriture », Paris, Seuil,

BAYLON, C, FABRE, P, 1999, « Initiations à la linguistique », Paris, Nathan,

CALAS, F, 2007, « Introduction à la stylistique », Paris, Hachette Supérieure,

- CHRISS.J.L ; FILLIOLETJ ; MAINGUENEAU, D, 2007, « Introduction à la linguistique française tome 1: notions fondamentales, phonétique, lexicque ».Paris, Hachette,
- COINAZ, A, 2005, « Langues, cultures, identités (Question de point de vue) », Paris, Harmattan,
- DICTIONNAIRE historique de la langue française, 2004, Paris, Armand Colin,
- DJUIDJE. O. B, 2007, « De la lexicologie à la stylistique : une aperception fondée sur le nouveau testament »Yaoundé, presse universitaire,
- DUBOIS, 1973, « Dictionnaire de linguistique », Paris, Larousse,
- DUMONT. P, 1983, « Le français et les langues africaines au Sénégal », Paris, Karthala,
- GAUVIN, L, 1997, « L'écrivain français à la croisée des langues », Paris, Karthala,
- GARDE-TAMINE, J, 2002, « La grammaire: 1. Phonologie, morphologie, lexicologie », Paris, Armand Colin,